

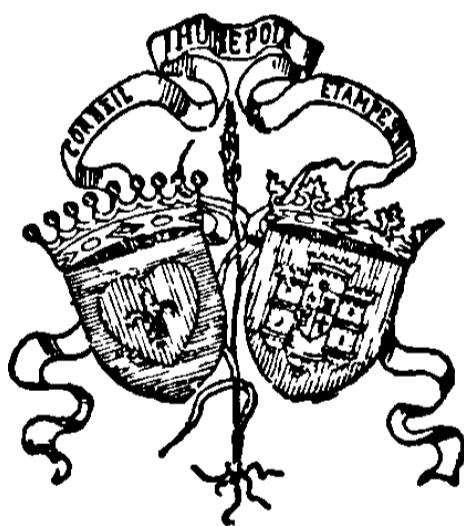
BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

13<sup>e</sup> Année — 1907

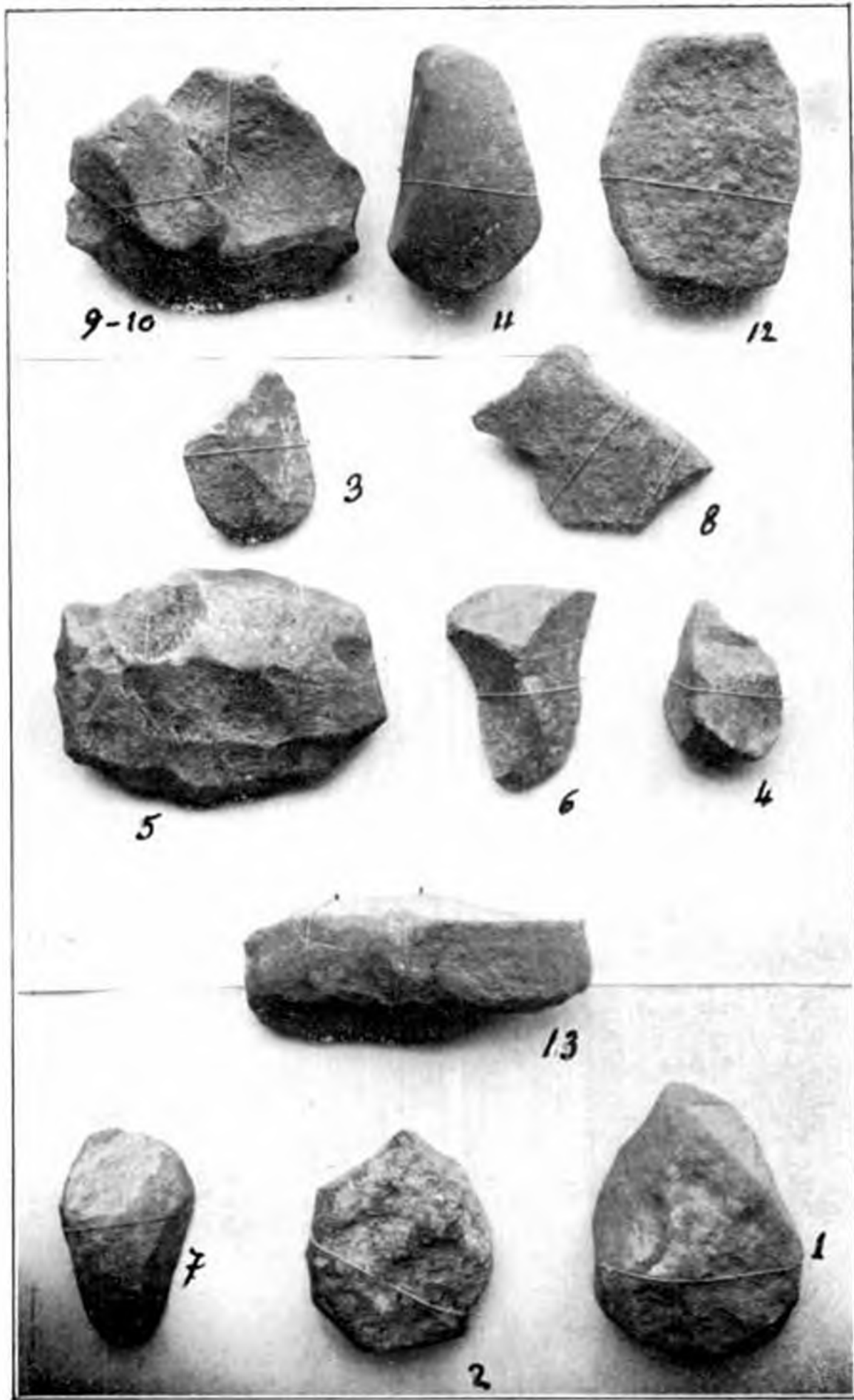
---

2<sup>e</sup> LIVRAISON

---



PARIS  
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,  
LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES  
Rue Bonaparte, 82  
—  
MCMVII



Instrumente de l'époque paléolithique  
*Sarplombs et Abri de Montmirault.*

**LÉGENDE.** — Ech. 1/6. — N° 1, coup de poing en grès du type régional; n° 2, coup de poing discoïde en meulière; n° 3, pierre de jet régulièrement taillée; n° 4, pierre de jet avec coche au sommet; n° 5, grand racloir à talon rectangulaire; n° 6, racloir terminal; n° 7, grattoir latéral sans retouches; n° 8, coche sur lame; n° 9-10, broyeur sur son mortier; n° 11, lissoir; n° 12, table du lissoir; n° 13, casse-tête bâton à poignée retouchée. Ces instruments sont en grès.

# INDUSTRIE PALÉOLITHIQUE

## DES GRÈS ET DES MEULIÈRES

### DE LA RÉGION DES GRÈS DE FONTAINEBLEAU

*Surplombs du Pont et abri de Montmirault (Seine-et-Oise)*

---

La palethnologie est la jeune sœur de l'archéologie : mais, tandis que l'archéologue recherche, étudie et décrit les monuments, si beaux parfois, et toujours si intéressants de la période historique, le palethnologue fouille lentement la longue et nébuleuse période durant laquelle se débattit l'humanité naissante. Ce dernier n'a d'autres guides, dans ses recherches, que les sciences naturelles, et plus particulièrement la géologie et la paléontologie.

En palethnologie, comme en toute science, la découverte de tout fait nouveau, important ou non, a nécessairement sa genèse. Il y a vingt-cinq ans, en étudiant la géologie du Bourbonnais, je fus très surpris de rencontrer sur le territoire d'Ygrande, Allier, dans la partie supérieure remaniée du limon oligocène du lac auquel la Limagne doit son exceptionnelle fertilité, des silex grossiers se différenciant des silex accidentellement éclatés, sans offrir, d'ailleurs, les seuls caractères admis, alors, du travail intentionnel. Je les récoltai comme je récoltais d'autres fossiles, simplement pour les classer à l'étage stratigraphique du terrain englobant. Je les fis voir à deux palethnologues qui les rejetèrent. Tels furent mes débuts comme palethnologue (1).

(1) Examen de quelques silex d'Ygrande (Allier). *L'Homme Préhistorique*. Année 1906, p. 50 et suiv.

Plus tard, au fait de la palethnologie, de ses méthodes d'investigation, et aussi de leurs causes d'incertitude, je m'intéressai à la découverte de l'atelier néolithique de la Vignette, en Seine-et-Marne, dont l'industrie porte exclusivement sur le grès. Je m'y intéressai d'autant plus que la région des grès semblait désertique sur beaucoup de points. Je résolus de porter mes recherches plus spécialement sur l'industrie des grès. Elles furent absolument stériles durant deux étés. Vers l'automne 1901, je rencontrai près de ma demeure, au-dessous et à gauche de la station nouvelle de Palaiseau-Villebon, ce que j'avais cherché vainement ailleurs. Je récoltai toute une série de grès travaillés de types néolithiques ou presque néolithiques, mélangés à de nombreux types absolument archaïques. Un reste d'atelier me fit classer cette industrie vers la fin du paléolithique à cause de la plus grande fréquence des types anciens.

Je résolus, dès lors, de rechercher dans le sol quaternaire non remanié les instruments à l'usage de nos premiers ancêtres. Grâce à l'aide persévérant et dévoué de MM. Henri et André Chanclu, et de leur père, conducteur des travaux de la Ville de Paris, trois stations, trois ateliers, et onze petits abris ou surplombs m'ont livré toute une industrie quaternaire des grès et des meulières. Ces fouilles ont déjà fait l'objet de plusieurs articles (1). J'ai publié dernièrement dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, le résultat de ma fouille de l'atelier du Pont.

Je vais signaler, maintenant, l'industrie de trois petits surplombs situés immédiatement au-dessus de cet atelier, et celle d'un abri de Montmirault, également commune de Cerny, Seine-et-Oise.

*Généralités.* -- Lorsque le climat sec et froid de la période moustérienne commença de sévir, la vallée de l'Essonne et le massif rocheux de la forêt de Fontainebleau présentaient sensiblement leur relief actuel. Les rochers se trouvaient, comme aujourd'hui, à flanc de coteau. Le régime des eaux des périodes précédentes avait

(1) La station moustérienne de la Roche. *L'Homme Préhistorique*. Année 1904, p. 137 et suiv. — La station de Palaiseau-Villebon. *L'Homme Préhistorique*. Année 1904, p. 65 et suiv. — La station proto-chelléenne des Casseaux, *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, année 1906, p. 219 et suiv. — L'atelier du Pont (S.-O), même bulletin, an 1907, p. 345 et suiv. — Étude des causes naturelles de l'éclatement des roches, même bulletin, année 1907, p. 192 et suiv., et p. 232 et suiv. — Les industries préhistoriques du grès et de la meulière dans la région des grès de Fontainebleau. *La Revue Préhistorique*, année 1907, p. 273 et suiv.

excavé les abris sous roche et dégagé les surplombs. Un travail inverse allait se produire, celui du remplissage. Entraînés lentement par les eaux pluviales, les argiles et les sables des sommets pénétreront sous ces abris et sous ces surplombs, et ils s'y déposeront. Selon que les argiles ou les sables prédomineront, le sol des abris ou celui des surplombs se présentera sous l'aspect d'une argile rouge, sableuse, parfois très durcie par une infiltration séculaire d'eau chargée de silice, ou sous celui d'un sable blanc impur.

Sous nos surplombs et sous nos abris, généralement de faible étendue, le dépôt de remplissage ne présente pas une couche très épaisse au-dessus de l'étage des sables blancs de Fontainebleau. La couche des sables argileux rouge est parfois très dure, presque gréseuse superficiellement, et, par exception, sur toute son épaisseur.

*Industrie.* — Je dois dire d'abord que tous les surplombs ou abris n'ont pas servi de demeure, fixe, temporaire, ou accidentelle, à notre ancêtre ; et que le résultat d'une fouille est parfois négatif, ou de peu de valeur, sans qu'il soit possible de dire exactement par quel motif notre ancêtre s'est laissé guider dans son choix. L'orientation de l'ouverture paraît avoir pesé d'un faible poids sur ce choix. Les surplombs et abris ont dû être protégés, fermés, par des branchages s'appuyant sur la roche, et qui étaient recouverts probablement de bruyère, très abondante dans toute la région. Les bourrelets de terre, que l'on remarque autour de certains abris, ont dû servir à la fixation des branches.

*1<sup>er</sup> surplomb.* — Il est situé à quelques mètres au-dessus de l'atelier du Pont. Il forme un couloir partiellement couvert entre deux rochers. Il reçoit le vent du sud, et latéralement celui de l'est.

Au-dessous d'un sable détritique imprégné de végétaux (terre de bruyère), d'une épaisseur maxima de 45 centimètres, se trouve un sable très argileux, ocracé, d'une épaisseur variable, qui peut atteindre 70 centimètres vers la partie inférieure du surplomb, mais qui se relève brusquement vers sa partie supérieure. J'ai rencontré dans cette couche plusieurs gros blocs matrices, le plus généralement plats et réguliers. Ils se sont présentés dans plusieurs autres fouilles. Ils devaient avoir une destination spéciale. Ils servaient peut-être de table fixe ; et notre ancêtre promenait, alors, sur leur

1. *Bulletin de la Société préhistorique de France*, an. 1907, p. 345 et suivantes.

surface, les lissoirs à l'aspect de percuteurs, que j'ai signalés déjà dans l'atelier du Pont. Ces blocs sont trop volumineux pour entrer dans une collection particulière.

*Coups de poing.* — Deux instruments de coupe grossièrement amygdaloïde, de même longueur et de même largeur, 148<sup>mm</sup> sur 110<sup>mm</sup> : l'un plus épais que l'autre (Fig. n° 1). — Un petit coup de poing plat, régulier, de coupe amygdaloïde, mesurant 110<sup>mm</sup> sur 100<sup>mm</sup>. Un autre coup de poing également plat, discoïde, avec pointe bien dégagée, est un des rares instruments en meulière rencontrés dans mes fouilles locales (Fig. 2). Un dernier coup de poing, irrégulier, grossier, mais à pointe nettement dégagée, présente cette particularité qu'un des côtés est poli par un frottement intentionnel; car si le polissage était dû au frottement accidentel des sables et argiles de remplissage, le même fait se remarquerait sur nos autres instruments en même grès, récoltés sous le premier surplomb.

Par suite de la nature assez tendre de la roche, de sa friabilité, les coups de poing, sans retouches, de la région, sont simplement des armes contondantes; et ils se distinguent nettement de l'instrument typique de Chelles et de Saint-Acheul.

*Pointes à main.* — Une seule, en meulière, très grossière, plate, à pointe obtuse.

*Pierres de jet.* — Peu nombreuses, et toutes de même forme, de coupe plus ou moins amygdaloïde; intéressantes néanmoins. Une petite, d'une longueur de 65<sup>mm</sup>. Deux autres sensiblement de même longueur, 93<sup>mm</sup> (Fig. 3). Une quatrième, à deux pointes opposées, de forme polyédrique, est un instrument massif et de court jet. Enfin deux pierres de jet de coupe amygdaloïde, offrant, l'une et l'autre, une coche très nette à leur sommet : sur l'une la coche est à droite (Fig. 4); sur l'autre elle est à gauche. Ces coches ne sont point accidentelles; je les ai rencontrées plusieurs fois ailleurs.

Je crois devoir classer encore, sous le présent titre, un grand coup de poing grossier, de forme régulière, de coupe amygdaloïde, à pointe très nette. Cet instrument pouvait, au besoin, être manié d'une seule main; mais, par son volume et par son poids, il était plutôt un instrument de très court jet, un assommoir, destiné à être projeté à deux mains. Longueur, 195<sup>mm</sup>; largeur, 165<sup>mm</sup>; poids 2 kil. 500 gr.

*Casse-tête.* — J'ai récolté un casse-tête rentrant dans le type du

casse-tête à bec signalé à l'atelier du Pont. C'est une excellente arme d'usage, mais de forme moins régulière. Deux encoches permettent de saisir vigoureusement le manche.

*Racloirs et grattoirs.* — 1° Trois racloirs à talon, de type nettement moustérien. Deux de ces instruments, très gros et très grossiers, récoltés à la base du dépôt, me paraissent plus anciens; et je crois que le surplomb a été temporairement habité une première fois, malgré l'homogénéité de la couche englobante. Le premier instrument, rectangulaire, de très grande taille, 190<sup>mm</sup> sur 125<sup>mm</sup>, présente, sur la partie opposée au talon, de larges retouches sur les deux faces (Fig. 5). Le second, de moindre taille, 180<sup>mm</sup> sur 70<sup>mm</sup>, et tout aussi grossier, est également retouché à grands éclats. Un troisième racloir à talon, récolté dans la partie supérieure du gisement, est de taille beaucoup moindre, 100<sup>mm</sup> sur 55<sup>mm</sup>. Ses retouches, beaucoup plus fines, sont émoussées par l'usage. — 2° deux racloirs à talon de forme irrégulière, terminés tous deux en pointe. Le plus petit présente une coche à cette extrémité. Le second, plus volumineux, d'une longueur de 180<sup>mm</sup>, relie le type du racloir moustérien à celui du coup de poing. — 3° un éclat polyédrique offre une coche-racloir assez large, c'est l'utilisation d'un éclat de forme accidentelle. — 4° une lame, longue de 115<sup>mm</sup> et large de 85<sup>mm</sup>, présente à son extrémité un racloir-grattoir curviligne (Fig. 6). — 5° une lame rectangulaire, retouchée à l'une de ses extrémités étroites, forme un racloir-grattoir émoussé par l'usage. 6° Un éclat court, à sommet relevé et curviligne, est un grattoir sans retouches. J'ai rencontré plusieurs fois, dans notre paléolithique, la forme ancestrale et sans retouches du grattoir. — J'ai récolté encore, sous ce surplomb, un grattoir terminal-latéral. La forme générale des instruments de ce type, que j'ai rencontrés à diverses reprises, est celle de la moitié d'un coup de poing local, de coupe amygdaloïde, divisé dans le sens de sa longueur (Fig. 7).

En plus du racloir-coche que nous signalons plus haut, nous avons récolté deux ou trois lames présentant des coches (Fig. 8).

*Burin.* — Je possède également un burin latéral en grès, dont la pointe se détache à droite par suite d'une série de retouches intentionnelles.

*Broyeurs et mortiers.* — J'ai récolté deux broyeurs polyédriques à sommet arrondi ayant servi (Fig. 9). L'un d'eux est imprégné,

à son sommet surtout, d'un peroxyde de fer indiquant, probablement, une des coutumes de notre ancêtre du Pont.

Le surplomb m'a fourni deux petits mortiers contigus intentionnellement circonscrits, et auxquels s'adaptent les deux broyeurs (Fig. 10.) Bien que de plus grande dimension, cet instrument affecte sensiblement la forme de celui que j'ai récolté dans l'atelier du Pont.

*Foyer.* — Un petit foyer ne m'a donné que des cendres, au milieu desquelles je n'ai rencontré, malgré tous mes soins, qu'un éclat de grès et une pierre de jet offrant les marques d'un brasier assez violent.

*Instruments divers.* — J'ai récolté une plaque rectangulaire intentionnellement circonscrite, dont les extrémités les plus étroites ont été rendues rectilignes par une série de retouches. Elle mesure 135<sup>mm</sup> sur 105<sup>mm</sup>. Trouvée dans une station néolithique, elle eût été, sans hésitation, classée comme molette fixe (Fig. 11).

Un grès polyédrique, comme ceux que j'ai signalés dans l'atelier du Pont, s'adapte exactement à la main. Il présente un côté entièrement poli, et un autre côté ayant subi un commencement de polissage. Trouvé dans un gisement néolithique, il eût été classé comme molette mobile (Fig. 12).

Mais notre ancêtre paléolithique ignorait l'usage des céréales, et les petits broyeurs et mortiers que nous avons signalés suffisaient pour triturer les minéraux, et même les quelques graines ou fruits secs qu'il voulait réduire en poudre. Je crois plus probante l'attribution suivante : les grès polyédriques présentant une face polie sont de véritables lissoirs, et nos grès plats, polis ou non, sont des points d'appui, des tables sur lesquelles on plaçait les portions de peau à lisser. L'outillage que je décris est assez bien représenté, de nos jours, par la planche à repasser et par le fer de la blanchisseuse.

Il est hors de doute, du reste, que notre ancêtre du Pont, grand chasseur, ainsi qu'en témoigne son outillage, devait faire un large usage des peaux.

J'ai récolté encore, sous ce premier surplomb, trois bâtons de grès, dont l'attribution est très incertaine, bien que leur taille intentionnelle ne fasse aucun doute pour moi. Le premier est un bâton à côtés parallèles, dont la face plane a été obtenue par l'enlèvement de trois éclats. De ses deux extrémités, l'une est arrondie



par suite de plusieurs retouches, et l'autre forme grossièrement biseau par suite de retouches également. Dans son état neuf, cet instrument pouvait servir de racloir-grattoir à ses deux extrémités. Il mesure 145<sup>mm</sup> sur 63<sup>mm</sup>. Le second instrument est un grand éclat long de 120<sup>mm</sup> sur 70<sup>mm</sup>. Une face est plate : l'autre, en dos d'âne, s'incline régulièrement vers les deux extrémités, dont l'une, un peu plus large, est arrondie ; et dont l'autre est terminée par une pointe médiane très courte. J'ignore l'usage de cet instrument. Enfin, un troisième bâton de grès taillé, tout aussi volumineux que le précédent, offre également un côté plat, et l'autre côté en dos d'âne s'infléchissant vers les extrémités. Du côté de l'extrémité la plus large, l'infléchissement s'arrête brusquement, et l'extrémité est taillée en biseau. L'extrémité plus étroite est arrondie. L'instrument, dont j'ignore l'attribution, mesure 200<sup>mm</sup> sur 100<sup>mm</sup>.

*Conclusion.* — Si l'on élimine les deux grands racloirs grossiers, et un instrument ou deux, récoltés dans la partie basse de la fouille, qui paraissent la preuve d'une première occupation temporaire ; et que l'on tienne compte uniquement de l'ensemble du dépôt au milieu duquel j'ai récolté les autres instruments, l'impression première serait, sans aucun doute, d'attribuer à cet outillage une moins haute antiquité qu'à celui du Pont. Mais, si l'on réfléchit que notre ancêtre a occupé le surplomb à une époque où il était encore excavé, et que le remplissage, par l'adduction d'un sable très argileux, ocracé, s'est fait à une époque où se trouvaient accumulés les instruments et les débris de taille qu'il a complètement englobés ; si l'on remarque, d'autre part, que j'ai récolté des instruments de type nettement moustérien, et des coups de poing relativement nombreux et grossiers, on n'hésitera pas, malgré les formes nouvelles apparues, à classer nos instruments dans le moustérien, mais dans le moustérien supérieur, ainsi que j'ai fait pour l'atelier du Pont ; non sans remarquer, toutefois, que nous touchons à une période de transition.

*2° Surplomb.* — A droite et à faible distance du surplomb que nous venons d'examiner, se trouve un second petit surplomb accidentellement occupé par notre ancêtre. Il reçoit le vent de l'est. Les rares instruments, que j'y ai récoltés, étaient englobés dans un sable argilo-calcaire adhérent.

*Industrie.* — 1° Un racloir triangulaire, d'une hauteur de 73<sup>mm</sup>,

offre, sur sa face plane, un large dépôt concrétionné. — 2° Un second racloir, de forme irrégulière, légèrement retouché dans sa partie la plus large, tient plutôt, comme type, du racloir à talon. C'est un instrument très grossier. — 3° Une lame irrégulière, sans plan de frappe et sans conchoïde, offre, à son sommet, un grattoir convexe et un grattoir concave contigus. Cet instrument diffère de celui signalé dans l'atelier du Pont, par ce fait que les grattoirs contigus ne se présentent pas sur la même face.

Ce surplomb a sans doute servi d'abri temporaire aux tailleurs de grès de l'atelier.

3° *Surplomb*. — A cinquante-cinq mètres environ au-dessus et à gauche du premier surplomb se trouve un troisième surplomb temporairement habité. J'y ai récolté les instruments suivants :

*Lames*. — Une lame grossière, épaisse, portant sur la partie dorsale, trace de l'enlèvement d'une autre lame. Elle est du type de la Vignette. Un grand éclat d'une longueur de 155<sup>mm</sup> offre une large coche à une de ses extrémités.

*Racloirs-grattoirs*. — Un éclat épais, de forme grossièrement triangulaire, présente à sa base une large coche ayant servi. Un grattoir terminal-latéral, semblable à celui du surplomb n° 1, offre de grossières retouches indiquant bien l'usage des instruments de ce type.

*Casse-tête*. — Un seul instrument, peu commode, à manche angulaire, brut sur le côté droit, et entièrement retouché sur le côté gauche. Le sommet arrondi, forme deux pointes.

Ces instruments, peu nombreux, classent ce surplomb dans la même période que les deux précédents.



A 700 mètres à vol d'oiseau de l'atelier du Pont, et dans le prolongement d'une ligne qui relierait le clocher de Cerny (Seine-et-Oise) au moulin à vent du hameau de Montmirault, se trouve, tout au bas de la colline rocheuse, un petit abri sous roche que j'ai fouillé. Il reçoit le vent de l'est, et l'eau qui suinte à travers le grès carbonaté de sa voûte en faisait une demeure malsaine. Il a été, cependant, occupé temporairement.

Au milieu de la couche épaisse de sable argileux, ocracé, très dur, qui constituait un remplissage d'une hauteur d'un mètre environ, j'ai récolté d'assez nombreux éclats de grès, et un mobilier pauvre, dont plusieurs pièces, toutefois, ne sont pas sans intérêt.

J'ai abandonné une enclume trop volumineuse pour entrer dans une collection particulière ; mais j'ai retenu les instruments suivants :

*Coups de poing.* — Le premier, très grossier, est un éclat taillé à la hâte, peut-être une pièce de rebut. Le second, au contraire, d'une longueur de 23 centimètres, est de coupe amygdaloïde, allongé, régulier. Il offre cette particularité de présenter un certain nombre de retouches latérales, grossières. La partie dorsale, bombée, porte deux cuvettes naturelles. C'est un instrument grossier qui rappelle, néanmoins, le type de Chelles. Il ne pouvait, d'ailleurs, servir aux mêmes usages. Les retouches ont eu simplement pour objet le dégagement de la pointe. Longueur 220<sup>mm</sup> ; largeur, 145<sup>mm</sup> ; poids, 1 kilo 500 gr.

*Pointes à main.* — Une seule, plate, à pédoncule, du type de celle indiquée à l'atelier du Pont. Longueur 105<sup>mm</sup>, largeur 85<sup>mm</sup>.

*Racloirs-grattoirs.* — 1° Un racloir grossier, court, épais, rentrant dans le type triangulaire, à base grossièrement retouchée pour former racloir. 2° Un éclat irrégulier, avec partie curviligne retouchée. Il constitue un racloir-grattoir grossier, mais très utilisable.

*Casse-tête.* — Je n'aurais sans doute pas signalé l'abri sous roche de Montmirault si je n'y avais récolté un intéressant casse-tête, d'un type tout différent de celui signalé à l'atelier du Pont. C'est une lame régulière, d'une épaisseur de 40<sup>mm</sup>, longue de 200<sup>mm</sup>, et large de 75<sup>mm</sup>, évidée à l'une de ses extrémités, sur une longueur de 80<sup>mm</sup>, pour faciliter la prise à la main. Le côté destiné à frapper est taillé en biseau. Ce type de casse-tête n'est pas une exception, et nous l'avons rencontré plusieurs fois dans nos recherches (Fig. 13). Ce casse-tête bâton et celui à pointe de l'atelier du Pont sont les deux types des casse-tête récoltés par moi jusqu'à ce jour.

Les instruments de l'abri sous roche de Montmirault sont de la période moustérienne.

AUGUSTE MALLET